

**ANTENNES-RELAIS** Une initiative propose de passer de 41 à 0,6V/m

# La ville réduira-t-elle les émissions d'ondes ?



Onze antennes-relais sont installées sur la seule commune d'Aix-les-Bains. Certaines sont visibles, d'autres sont dissimulées.



Une fausse cheminée va être posée sur l'antenne pour se fondre dans le paysage. Photo Archives M.G

**L**e constat est simple : presque tout le monde a un téléphone portable, mais personne n'a envie de voir une antenne-relais pousser près de chez soi.

À Aix-les-Bains, la question du moment n'est pas "pour ou contre" les antennes, mais plutôt de savoir ce que représentent les émissions d'ondes dans la commune et pourquoi pas, d'en envisager la baisse ?

C'était le sens de l'intervention du groupe Aix Avenir lors du dernier conseil municipal de juillet. Les élus de la minorité avaient proposé à la commune (sur une initiative de l'association Robin des toits) de devenir candidate pour tester un seuil maximal de 0,6V/m, sachant que la norme actuelle est de 41 à 61V/m (sources Robin des toits). Sylvie Cochet avait alors répondu que cette norme de 0,6V/m est sujette à caution et que dans l'état actuel des connaissances, « l'Afssa n'estimait pas nécessaire de changer les normes. »

Aujourd'hui, les élus de la minorité attendent « une réponse concrète de la mairie et

la mise en place d'un service dédié aux problématiques liées aux nouvelles technologies » explique Christian Serra.

## Statu quo jusqu'en 2010

La majorité n'a pas changé d'avis, elle souhaite patienter jusqu'à fin 2009 pour prendre une décision. « Réduire les émissions implique de lourdes conséquences car cela signifie augmenter le nombre d'antennes » ajoute l'adjointe à l'environnement et la santé. « Nous ne voulons pas nous précipiter. Nous attendons des réponses d'une étude de l'Afset (agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail) en septembre. »

Fin novembre l'exposition itinérante "Un monde sans fil" s'installera devant la mairie et ce sera l'occasion d'un grand débat avec la population. Les élèves de la ville seront invités à des démonstrations sur les ondes pour mieux comprendre le sujet. Ils sont d'autant plus concernés qu'ils sont nombreux à

posséder un téléphone portable.

Le rendez-vous est attendu par le groupe Europe Écologie, formé en février dernier, qui a lancé une pétition sur son site pour inciter la population à réclamer cette réduction d'émission. « Belley, Annecy et Grenoble sont déjà candidates pour tester le seuil de 0,6V/m. Nous sommes en contact avec le maire pour qui la question n'est pas tabou, il a demandé aux fournisseurs de réaliser des mesures » détaille Daniel Bret.

Une démarche qui recueille un avis mitigé parmi les membres du groupe. « C'est très bien que le maire souhaite ces mesures, mais demander à un pollueur de mesurer sa pollution... Et puis nous préférierions que le protocole choisi mesure les émissions lorsque le trafic est le plus fort. »

Le premier opérateur a effectuer ces mesures pourrait être Bouygues. « Nous avons reçu un courrier dans lequel la société annonce qu'elle fait appel à un bureau d'études indépendant pour mesurer les ondes dès septembre. Ces mesures sont à la charge des

## REPÈRES

### OÙ SONT IMPLANTÉES LES 11 ANTENNES ?

■ Sur le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr), vous pouvez voir les quartiers d'implantation. Ces antennes sont facilement identifiables sur les toits, mais à présent, un guide des bons usages signé entre l'association des maires de France et les opérateurs préconise une intégration paysagère des antennes. L'immense majorité est donc installée dans des fausses cheminées, clochers ou arbres.

opérateurs » rappelle Philippe Michal, directeur des services techniques municipaux.

Dans les semaines qui viennent, le groupe souhaite informer largement les Aixois sur ces problématiques des antennes-relais et l'utilisation du téléphone portable pour susciter le débat, avec un mot d'ordre : « ce n'est pas une guerre contre le téléphone portable. »

Claire BOUTELOUP